

Exit Reichert, voilà Celtor Transport

Tavannes La société spécialisée dans le traitement des déchets rachète Reichert Transport. «Rien ne changera sauf le nom», assure-t-on du côté du futur propriétaire. L'acquisition sera effective le 1er janvier 2025.

Matthieu Hofmann

Frank Reichert admet «un petit pincement». Si l'entreprise Reichert Transport basée à Péry et créée par son père en 1962 ne va pas disparaître, son nom, lui, changera pour devenir Celtor Transport. En effet, l'entreprise tavannoise spécialisée dans le traitement et le stockage des déchets va acquérir son principal transporteur, et ce, au 1er janvier prochain.

«Seul le nom changera», se réjouit Eric Schnyder, président du conseil d'administration de Celtor. Le fonctionnement, lui, sera le même. Il faut dire que collaborant depuis plus de 40 ans, les deux entreprises ont un passé commun. «Quotidiennement, plusieurs camions de collecte Reichert passe par chez nous», détaille le directeur de Celtor, Bât Gerber. «Nous travaillons ensemble depuis des années et nous allons continuer exactement de la même manière.»

Déménagement du siège social

«Tous les jours, nos collaborateurs se rendent au minimum une fois chez Celtor», confirme Frank Reichert pour faire comprendre que, dans les faits, cela ne changera pas grand chose pour ses employés, si ce n'est la couleur du véhicule conduit. «Le nom sur les camions sera progressivement remplacé», corrobore Eric Schnyder.

Quant au nombre d'employés de chez Reichert, ils sont dix-sept aujourd'hui pour douze équivalents plein-temps, il ne bougera pas d'un iota. Idem pour le site de Rond-



Bât Gerber, directeur de Celtor, Sophie Baumgartner, responsable finances et administration de l'entreprise, Sophie et Franck Reichert, propriétaires de Reichert Transport, prennent la pose devant un camion bicolore qu'on ne devrait bientôt plus voir dans nos contrées.

ltd

”

Tout le monde est gagnant: les deux entreprises, les actionnaires et la population.

Bât Gerber

Directeur de Celtor

châtel, il poursuivra sa fonction de hangar à camions. Le siège social, lui, déménagera à Tavannes. Pour ce qui est du prix de la transaction, il faudra attendre que le bilan comptable annuel de l'entreprise sorte car pour l'instant, il n'a pas été possible d'en savoir davantage.

«Evidemment, cela peut être vécu comme un changement pas évident pour eux», glisse Frank Reichert à propos de ses employés - ils ont été informés en milieu de semaine - tout en assurant que cela permet notamment de sécuriser leur emploi. Et de réaffirmer que rien

ne changera et, aussi, que s'il ne sera plus propriétaire, Frank Reichert restera en place. C'est notamment pour s'assurer que son entreprise familial tombe dans de bonnes mains qu'il n'a pas hésité à accepter l'offre tavannoise.

Plutôt que de risquer de voir une autre entreprise remporter l'appel d'offres de transport des déchets et matériaux revalorisables qui a lieu tous les cinq ans, cette acquisition permet ainsi de voir à plus long terme et de s'assurer que ce savoir-faire accumulé au fil des décennies par Reichert reste sous pavillon régional.

«Nous sommes une région rurale avec ses spécificités», note Eric Schnyder. «Un transporteur de Zürich ne connaît pas les petites rues de nos villages», contrairement donc aux chauffeurs de chez Reichert qui vont par monts et par vaux dans nos contrées.

Mieux pour tout le monde

Pour les Communes, qui sont actionnaires à 100% de Celtor, société anonyme de droit privé entièrement en mains publiques, cette nouvelle situation devrait être profitable. «Elles auront désormais un seul interlocuteur», se félicite Bât Gerber.

«Nous pourrions désormais travailler en circuit direct.» Et d'ajouter: «Tout le monde est gagnant: les deux entreprises, les actionnaires et la population.» Péréner et gagner en efficacité, donc.

Celtor, qui avait été victime d'un incendie qui avait ravagé un de ses hangars il y a deux ans, est actuellement en train de poser des panneaux solaires sur son nouveau bâtiment. De plus, on a désormais installé une infrastructure de sécurité de pointe avec des détecteurs de flamme et de chaleur ainsi que des extincteurs et des canons à eau à déclenchement au-

tomatique. On en profitera pour rappeler que les batteries en lithium n'ont rien à faire dans les déchets ménagers et qu'elles comportent un risque élevé d'incendie.

Du côté de chez Reichert, futur Celtor Transport donc, on se félicite de désormais posséder deux camions électriques sur les quatorze que possède l'entreprise. «On nous voit souvent comme des transporteurs pollués», regrette Frank Reichert. «Mais nous essayons d'innover, d'être dans l'air du temps. En ce sens, d'ailleurs, un projet de panneau photovoltaïque sur le site de Rondchâtel est dans les tuyaux.

L'initiative communale pour un salaire minimum a été déposée à la Chancellerie

Bienne Une alliance de gauche a déposé vendredi un texte muni de plus de 2000 signatures pour demander un salaire minimum de 23,80 fr. de l'heure.

Le 1er mai dernier, plusieurs partis de gauche, ainsi que des syndicats, ont lancé une initiative communale demandant un salaire minimum, à Bienne. La proposition a recueilli 2323 signatures, qui ont été déposées, vendredi, à la Chancellerie municipale. Le comité avait six mois pour récolter un nombre de paraphes correspondant à un quinzième des ayants droit, soit actuellement 2038. Le Conseil municipal va



La joie est grande: les signatures pour un salaire minimum ont été récoltées en quatre mois.

David Torres

statuer sur la validité du texte puis aura deux ans pour soumettre un projet au Conseil de Ville.

Le montant de 23,80 fr. par heure réclamée par le texte «Un salaire pour vivre. Pour un sa-

laire minimum à Bienne» a été calculé sur la base des besoins vitaux, selon le système des prestations complémentaires. Il s'applique à tous les salariés qui travaillent sur le territoire communal biennois. ats

PUBLICITE

Renforcer les commerces de Bienne !

La majorité de gauche au Conseil municipal et au Conseil de ville dépense des deux mains l'argent des Biennois. Depuis des années déjà, la ville vit à crédit. Bientôt, la montagne de dettes dépassera 1'000'000'000 de francs. Les rose-verts n'ont aucune compréhension pour ceux qui financent la ville avec leurs impôts. Les bons contribuables sont rares et évitent Bienne. Le commerce doit faire face à un nombre croissant de prescriptions et de tracasseries.

- L'UDC veut renforcer les PME et s'engage pour de meilleures conditions-cadres. Les entreprises créent des emplois et proposent des places d'apprentissage et permettent ainsi la prospérité pour tous.
- L'UDC veut supprimer les chicanes dans le trafic routier et soutient l'initiative biennoises pour un stationnement gratuit pendant la première heure dans les parkings publics !
- L'UDC veut plus de durabilité dans les finances. Pour cela, il faut un frein à l'endettement efficace !



Signez l'initiative:
www.udc-bienne.ch



VOTEZ LISTE 4